

Examen de la Commission de police du Nouveau-Brunswick par Alphonse MacNeil

Historique

La Commission de police du Nouveau-Brunswick assure la surveillance du processus de traitement des plaintes du public concernant la conduite des agents de police ainsi que les politiques ou les services des forces policières municipales et régionales. La Commission de police s'acquitte de son mandat d'une façon transparente et accessible en s'assurant que les plaignants et les agents de police sont traités de façon équitable, impartiale et respectueuse.

La Commission est indépendante du gouvernement. La Commission de police se compose d'un président, d'un vice-président et d'autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le 27 décembre 2018, l'Association des policiers du Nouveau-Brunswick a tenu une conférence de presse et a critiqué la façon dont la Commission de police du Nouveau-Brunswick a mené une enquête sur un ancien chef adjoint du service de police de Saint John. L'Association a reproché à l'ancien directeur général de la Commission son style de leadership et a demandé sa destitution.

Le 29 décembre 2018, préoccupé par les accusations d'une précieuse partie prenante du milieu policier, le président intérimaire de la Commission de police du Nouveau-Brunswick a demandé au ministre de la Sécurité publique de nommer un tiers indépendant pour examiner les politiques, processus et procédures de la Commission et les préoccupations de l'Association des policiers du Nouveau-Brunswick.

Le ministre de la Sécurité publique a retenu les services d'Alphonse MacNeil, de la firme Alphonse MacNeil Consulting, pour effectuer un examen et fournir un rapport et des recommandations.

La Commission s'est engagée à remplir sa mission qui consiste à protéger l'intérêt public dans les services de police du Nouveau-Brunswick et ses valeurs de qualité du service, de responsabilisation, d'objectivité et de transparence. Dans ses efforts pour offrir un service de qualité, la Commission s'efforce constamment d'améliorer ses politiques, ses processus et ses procédures. Le tableau ci-joint décrit les mesures qu'elle a prise récemment et sa réponse aux recommandations du rapport MacNeil.

Réalisations	
Stratégie	Mesures
<i>Plan stratégique 2019-2021</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 piliers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ fondements, politiques et processus de la CPNB; ➤ partenariats; ➤ processus internes et prise de décisions • Préparation de plans d'action • Stratégie de communication / séance sur l'image de marque animée par Patricia Hyland • Embauche d'un conseiller principal en matière de services de police pour mettre en œuvre le plan stratégique et les recommandations du rapport MacNeil
<i>Directrice générale :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle directrice générale en la personne de Jennifer Smith (police municipale, droits de la personne et expérience au MSP) • A complété une tournée au Nouveau-Brunswick pour rencontrer les chefs de police, les membres des syndicats et les autorités municipales
<i>Rapport MacNeil :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 22 recommandations formulée et la mise en œuvre de la plupart d'entre elles a été entamée • Embauche d'un conseiller principal en matière de services de police pour mettre en œuvre le plan stratégique et les recommandations du rapport MacNeil
<i>Manuel de la CPNB</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend une charte d'équipe et une matrice de prise de décisions : pour tous les nouveaux membres • Décrit comment nous nous conformerons TOUS à certaines attentes comportementales, que ce soit en personne, par courriel ou avec nos partenaires, etc. • Décrit clairement les décisions que doivent prendre la DG, le président et le conseil d'administration
<i>Politiques et procédures</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des politiques nécessitant une rédaction – terminé • Prolongation du délai pour la politique de dépôt des plaintes, les lignes directrices et les formulaires connexes – exécutée • Nouveau formulaire de plainte ajouté au site Web • Nouveau formulaire de retrait ajouté au site Web • Feuilles de contrôle de la qualité créées pour le suivi des plaintes; fait partie du dossier des plaintes • Registre des plaintes créé pour documenter toutes les interventions dans un dossier
En cours	
<i>Reconnaissance de la marque et communication</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau logo; refonte du site web

<i>Normes professionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none">• Désignation d'un point de contact pour les normes professionnelles dans chaque service de police
<i>Gestion des documents</i>	<ul style="list-style-type: none">• Avoir comme objectif la mise en place d'un système de gestion des dossiers (SGD) en 2020
<i>Éléments du plan d'action</i>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de l'application des mesures; analyse à venir de la situation ailleurs au Canada